

pe les bretiaou » ; j'entends ça comme si j'y étais ! A Lyon, les breteaux, c'étaient les « vagues », les « vorgines du Rhône », le Bois-Noir, qui sent tant le poisson humain : « Reçu de Michel le pannetier, dit un acte de 1380, pour une ambaisse (mesure de fagots) de furnillie de biai (de menus branchages, qui fut taillée au brotel devant Ruane, pour mettre en la peysière (barrage, digue de branchages) du portail vieil ». « C'est l'accord, rapporte encore Puitspelu, fait entre les conseillers de la Ville de Lion d'une part, et les religieux de Saint-Yrignye (Irénee) d'autre part, sur la division du brotel du pont du Rosne... pour occasion et à cause des limites de certains deux brotiaux... ». Dans une enquête faite, en 1684, par devant l'intendant de Lyon, Lefèvre d'Ormesson, au sujet de la propriété de l'île Mogniat, le scribe écrit à chaque ligne broteau ou breteau, jamais, je le jure, avec deux t.

De quel droit les compagnies de tramways, les ferblantiers et les barbouilleurs de papier viennent-ils changer tout cela, et qu'avons-nous besoin de les suivre ?

M. A.